Prénom, Nom

MCF de….

UFR ….

Unité de recherche ….

Université X

À Direction des Ressources Humaines

Université de X

Madame/Monsieur,

Maître de conférences classe normale peux bénéficier des dispositions du décret n° 2022-334 du 8 mars 2022 modifiant les règles de classement des personnes nommées dans les corps d’enseignants-chercheurs des établissements publics d’enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l’enseignement supérieur.

Je vous demande donc de bien vouloir me proposer un recalcul de mon reclassement sur la base des modifications des limitations de prise en compte de la durée de services antérieurs et surtout, de la bonification d’une année d’ancienneté au titre du doctorat prévue à l’article 4 dudit décret insérant un article 5-1 dans le décret du 23 avril 2009 disposition minimale dont je peux bénéficier.

En vous remerciant pour la prise en compte de cette demande, recevez, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

À X, le….

Signature